

**Lancement - *Pouvoir et régulation dans le secteur minier*
18 septembre 2012**

**Allocution de Bruno Sarassin
Co-directeur de l'ouvrage et professeur au
Département d'études urbaines et touristiques, UQAM**

Au-delà des analyses purement économiques et dans le but de contribuer à l'approfondissement de la compréhension des processus à partir desquels on cherche habituellement à saisir les retombées des investissements, ce collectif propose d'aborder l'industrie minière à travers le prisme de l'économie politique internationale proposé par Susan Strange. Cette démarche s'appuie sur l'analyse d'une gamme complexe et variée d'acteurs qui donne lieu à l'exercice de diverses formes de pouvoir structurel, conditionnant des formes spécifiques de régulation. La démarche analytique appliquée à chacune des études de cas s'est articulé en cinq étapes distinctes. D'abord, identifier les régimes miniers en place en précisant les arrangements institutionnels et les valeurs portées par les régimes, incluant les droits et devoirs des sociétés minières ; deuxièmement, préciser l'identité politique projetée par les régimes en place pour les communautés impliquées, identité qui concerne les droits de participation en matière de gestion du territoire et des ressources, ou encore, identités politiques concurrentes ; troisièmement, mettre en évidence les négociations entre les acteurs et les réseaux d'acteurs concernés, les accords passés entre ces autorités et les résultats produits, en termes de cadres, de normes et de principes de fonctionnement qui fournissent les fondements de ce que nous appelons des formes de régulation; quatrièmement, identifier les points de fragilité des accords en cours, c'est-à-dire, les lieux de transformation potentielle des arrangements et des options politiques existantes, évalués notamment en tenant compte de la capacité de garder ouverts des espaces de consultation et de participation ; enfin, mettre en évidence les accords alternatifs possibles, s'ils existent. Cette démarche nous a permis d'explorer, dans le contexte de régulation d'un projet minier, la question posée par Susan Strange dans ses travaux : qui gagne quoi et qui perd quoi?

Les enjeux soulevés par la relecture de négociations reconnues comme faisant école à l'époque de la signature d'ententes dans les années 1990 (Raglan, Ekati et Vosey's Bay) s'avèrent des plus actuels. Pour de nombreux analystes et conseillers en la matière aujourd'hui, l'ouverture des espaces de régulation aux communautés affectées, qui représente maintenant une dimension incontournable, passe par le même type d'ententes ayant émergé pendant la période étudiée, soit les ententes sur les répercussions et avantages, ou une forme modifiée de celles-ci reposant sur un modèle de justice négociée. Au-delà de considérations très pratiques et très actuelles, ce type de démarche soulève des

enjeux conceptuels que les contributions à ce volume cherchent à explorer. Une des dimensions d'importance critique réside dans l'agencement des différentes dimensions que recouvrent les négociations, dont celles concernant les droits et l'autorité sur le territoire, par opposition aux négociations concernant les impacts sociaux et environnementaux ou encore celles concernant les compensations financières. Pour cette raison, la question de la prise en compte de la chronologie des négociations au Canada, comme dans le cas du Pérou, occupe une place centrale dans les analyses regroupées dans ce livre. La déception face à certaines négociations, pourtant jugées très porteuses à l'époque, ou les succès relatifs d'autres qui se sont déroulées au même moment renvoient, au-delà des négociations elles-mêmes, à d'autres niveaux d'analyse que l'économie politique contribue à éclairer.

L'échantillon retenu (trois canadiens et un international) n'est ni représentatif, ni exhaustif de la multitude d'expériences dans ce domaine. Les études de cas ont été retenues pour illustrer tout l'intérêt et l'importance d'une relecture de ces expériences à partir d'un cadre d'analyse nouveau qui s'applique aussi bien à des expériences qui impliquent des communautés autochtones qu'à d'autres qui n'en impliquent pas. Le CIRDIS redéploie d'ailleurs, dans le cadre d'autres recherches en dehors du secteur minier, la démarche analytique proposée dans cet ouvrage et s'appuyant sur l'économie politique internationale. L'ensemble des cas présentés attire l'attention sur les dimensions plus globales des enjeux légaux, politiques et institutionnels des processus de négociation entre entreprises minières et communautés affectées. Notre analyse fait aussi émerger l'importance de la notion d'identité politique et une meilleure compréhension dans la façon dont les régimes en place conditionnent ces identités et sont conditionnés par elles. C'est avant tout la centralité des origines historiques des régimes miniers, leur évolution et donc de leur capacité de contraindre ou de faciliter l'émergence de « nouveaux modes de régulation » susceptibles de permettre l'intégration des positions des communautés affectées dans la sphère de régulation des activités minières qui émerge, en révélant l'importance d'une compréhension des relations de pouvoir qui éclairent ces processus et les possibilités de leur dépassement. L'originalité et la contribution de cet ouvrage ne résident donc pas dans son apport empirique concernant les négociations retenues ou dans la mise à jour des impacts que les ententes ont pu avoir. Elles se situent plutôt dans la relecture de ces processus de négociation permettant de faire ressortir, au-delà des retombées économiques, les relations structurelles de pouvoir qui conditionnent les processus de négociation et en éclaire les résultats. Cette relecture cherche en d'autres mots et à partir de la spécificité de chaque cas historique, à faire réapparaître les relations asymétriques de pouvoir des expériences étudiées. Elle illustre toute l'actualité du travail de Susan Strange et notamment sa volonté de faire ressortir le lien évident entre économie et politique, alors que ces deux domaines ont pendant si

longtemps été abordés séparément. Cet ouvrage et les débats en cours démontrent comment ce rappel est encore important aujourd'hui.

Au-delà des coéditeurs de ce collectif, cet ouvrage a profité de la contribution de **Geneviève King-Ruel, Ugo Lapointe, Véronique Lebuis, Étienne Roy Grégoire et Jonathan Tardif**, qui étaient tous membres du Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA) au moment de l'étude.

L'exploration au-delà de nos terrains de recherche habituels sur le plan géographique n'aurait pas été possible sans l'appui de divers experts qui ont su nous aiguiller et nous conseiller tout au cours du processus de recherche et de rédaction. Aussi tenons-nous à témoigner notre vive reconnaissance à **Robert Lanari, Michel A. Bouchard, Marie-Claude Prémont, David Szablowski**, ainsi qu'à toutes les personnes rencontrées dans le cadre d'entrevues informelles menées pour les études de cas. Le contenu de cet ouvrage n'engage cependant que les auteurs des différents chapitres.

Nous souhaitons également remercier **Gisèle Belem**, pour son apport fondamental à la réflexion théorique et empirique, **Djifa Ahado** et **Suzie Boulanger**, pour leur contribution soutenue à la coordination des diverses étapes de la recherche, ainsi qu'**Élodie Rousselle**, pour sa patiente mise en forme des épreuves. Au nom des coéditeurs, je tiens à les remercier chaleureusement!

Merci de votre attention.